



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI 4 AVRIL 2022 À 18 H 00
RÉUNION VIRTUELLE

ORDRE DU JOUR

Décision requise

	1.	Avis de réunion extraordinaire
Approbation	2.	Adoption de l'ordre du jour
Approbation	3.	<u>Réunion à huis clos</u>
Approbation		3.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos
Approbation		3.2 <u>Création d'un comité ad hoc chargé d'examiner les décisions</u>
Approbation		3.2.1 Nomination du président
Approbation		3.2.2 Nomination des membres
Approbation		3.3 <u>Création d'un comité ad hoc chargé d'examiner une décision</u>
Approbation		3.3.1 Nomination du président
Approbation		3.3.2 Nomination des membres
Approbation	4.	Adoption des résolutions de la réunion à huis clos
	5.	Période de questions
Approbation	6.	Amendements aux Règlements n° 1 et n° 4 (2021) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions du conseil et du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal
Approbation	7.	Clôture de la réunion